

L'arnaque du bac : génération 2003 sacrifiée

La FCPE 14 demande l'annulation de la 1ere session des "E3C" : épreuves communes de contrôle continu.

Ces fameuses E3C doivent se dérouler sur les mois de janvier et février.

Désormais, 40% de la note du bac est issue du "contrôle continu", en réalité 10% car 30% sont des examens partiels. OUI des partiels. On parlerait de contrôle continu si c'étaient les enseignants qui donnaient les devoirs aux élèves sur ce qu'ils ont vu précédemment en cours. Les devoirs ne porteraient pas sur le programme depuis le début de l'année. Le contrôle continu, c'est l'ensemble des notes d'une année, les 10% de la note du bac.

Les 30% de la note sont donc des partiels. Appelons un chat un chat ! Mais ceux-ci ne se déroulent pas dans des conditions de partiels. On ne passe pas des partiels sans une période préalable de révision. On ne passe pas des partiels entre un cours de maths et un cours d'histoire-géo.

Nos enfants vont donc passer des partiels dans des conditions qui ne correspondent pas à la norme nécessaire pour passer un examen. Les enseignants sont inquiets face aux sujets de la Banque nationale tombés en retard, le 9 décembre : ce n'était pas ce qui était prévu, les épreuves sont trop difficiles, ne correspondent pas à ce qui a été vu en classe. Pire encore, votre enfant a besoin d'un accompagnement (handicap, dyslexie, il s'est cassé le poignet à la compétition de gym...) ? On ne sait pas, à 1 semaine des partiels, si tous les élèves concernés bénéficieront de cet accompagnement, tel qu'il est prévu par la loi.

Habituellement, lorsqu'un nouvel examen est créé, il y a des annales "zéro", une simulation d'épreuve permettant de s'entraîner, de connaître les règles du jeu de l'épreuve, des bacs blancs. Où sont ces fameuses annales ? Comment s'entraîner à un examen dont on ne connaît pas les contours ? Quels sont les attendus ? Les enseignants sont surpris du contenu des épreuves. Ils ne correspondent pas aux indications qui leur ont été données en réunion en début d'année ou lors des formations.

Afin de permettre un bon déroulement de ce baccalauréat 2021, un traitement égalitaire de tous les candidats, il faut suspendre ces premières épreuves et laisser le temps de préparation indispensable à tout changement.

La Fcpe14 invite tous les parents à compléter le recueil d'avis sur la réforme des lycées, des nouveaux programmes et des nouveaux bacs, via un questionnaire qui ne leur prendra que quelques minutes à remplir : <https://frama.link/Fcpe>

Contact Presse

Jean-Michel PEREZ
Tél : 06.85.53.11.87

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques
Département du
Calvados

Maison des associations
10.18 Grand Parc
14200 Hérouville St Clair
Tél : 02.31.43.76.77
courriel :
fcpe.cdpe.14@gmail.com
 fcpe14